



RENDRE NOTRE VILLAGE PLUS ATTRACTIF !

Dans nos tracts précédents, nous avons présenté les axes principaux permettant de rendre notre village plus attractif :

- un village correctement entretenu dont on soigne le charme et la beauté,
- un village qui garde son caractère rural et maîtrise sa croissance démographique,
- un village où les enfants, les jeunes, les anciens et les familles trouvent leur place,
- un village qui protège son environnement,
- une vie collective, associative et culturelle riche,
- un centre-ville dynamique et décoré pendant les périodes festives : quoi de plus triste qu'un village éteint quand tout le monde fait la fête ... à Noël par exemple ?
- un soutien aux emplois de proximité.

A cette liste (non exhaustive) de facteurs d'attractivité, il faut ajouter deux autres axes importants : une fiscalité raisonnable et la mise en valeur du patrimoine de notre commune.

1 - Nous nous opposerons à toute augmentation de la fiscalité locale

On nous assure que la suppression de la taxe d'habitation, principale recette des communes, serait compensée « à l'euro près » par l'Etat. Pour l'année prochaine peut-être, mais qu'en sera-t-il pour les années qui suivront ? S'il ne devait pas en être ainsi à l'avenir, alors certaines municipalités voudront compenser cette diminution de recettes par une augmentation de la fiscalité locale.

Pas nous ! Nous nous refuserons absolument à une telle facilité ! Nous réaliserons les projets pour lesquels nous aurons été élus, sans toucher à la fiscalité :

- en gérant plus rigoureusement nos finances (classement des projets par priorité et vigilance sur les dépenses qui ne sont pas indispensables !),
- en inscrivant nos projets dans des politiques plus globales pour bénéficier de soutiens, comme ceux de la communauté de communes pour le maintien des centres-villes, du parc régional pour la sauvegarde du patrimoine, ou encore du département pour lutter contre la désertification médicale,
- en soutenant beaucoup plus les associations, le bénévolat et les partenaires économiques pour rendre la vie à Bouray plus agréable, développer l'entraide entre les habitants et renforcer les liens de voisinage et d'amitié.

2 - Nous mettrons en valeur notre patrimoine historique et naturel

Notre patrimoine historique comme les châteaux, l'église, le presbytère, le lavoir ; les espaces naturels tels que les parcs, les jardins, les bois ou encore nos biens culturels comme le Musée des Vieux Métiers constituent des atouts pour notre commune. Ils nous disent « qui nous sommes en nous rappelant d'où nous venons ». Ils participent à l'attractivité de notre village. Nous avons le devoir de les entretenir et de les mettre en valeur avec goût et intelligence.

Trois exemples d'actions possibles, qui ne peuvent se réaliser qu'en partenariat avec les acteurs concernés et avec l'attribution de subventions ciblées :

1. entretien de nos parcs, jardins et bois avoisinants,
2. soutien à la vente de produits locaux et à la création de gîtes ruraux,
3. dynamisation de l'animation culturelle.

CREER DES PARTENARIATS

Avec le Parc Naturel Régional : un projet est en cours au parc de la Tourbière. Notre équipe le soutiendra pour qu'il se poursuive et cherchera des solutions pour un accès plus facile.

Avec l'Association des chemins de randonnées : notre village pourrait s'insérer dans un parcours balisé et se doter d'un gîte d'étape.

Avec les producteurs locaux (par exemple les fermes et maraîchers) : un point de vente en circuit court pourrait être créé.

Il ne s'agit que d'exemples et d'autres partenariats sont possibles et souhaitables (châteaux, communes voisines, propriétaires des bois, etc.).

CREER DU LIEN SOCIAL

Des lieux de rencontre : réunir les jeunes et les anciens dans un espace adapté, autour de lectures, jeux, conférences, expositions, etc.

Des lieux culturels : organiser des sorties dans les sites prestigieux autour de notre commune, des spectacles (dans les châteaux par exemple).

Bouray a la chance de disposer du Musée des Vieux Métiers et d'une médiathèque communale. Ces atouts doivent être mis davantage en valeur !

Entretenir les espaces communaux et créer, par exemple, une aire de jeux en face de l'école élémentaire.

Notre équipe s'engage à renforcer l'attractivité de notre village sans toucher à la fiscalité.

Pour prendre contact avec « Bouray Autrement »

- écrire à BourayAutrement@free.fr
- téléphoner au 06 75 21 31 70

Les élus d'opposition au conseil municipal sont à votre disposition : Robert LONGEON, Martine LE FORESTIER, Patrick BRETIN, Alexandra EVIN.